
Procès verbal de la réunion du Comité Directeur du 11 mai 2016

PV 2016/03

Présents :

Philippe BARBUT, Michel CATTET, Jacques CHOUTEAU, Jean-Paul GENOUD, Loïc GESCHWINE, Anouk HAERINGER-CHOLET, Jean-Michel LORNET, Michel LETHIER, Bernard MAGNIN-FEYSOT, Anne-Cécile MURATI, Christian THIOLOT, Claude TISSERANT, Jocelyn VENDEL

Excusés :

Claudine JOACHIM donne pouvoir à Michel LETHIER, Benjamin LIMARE donne pouvoir à Jessica MOREAU (mais absente), Annie MARTIN donne pouvoir à Jacques CHOUTEAU, Florence TONON donne pouvoir à Philippe BARBUT, Rita ZUCCARELLO donne pouvoir à Claude TISSERANT ;

Absents :

Claude BOUVRESSE, Monique MARRON, Jessica MOREAU, Nans MOLLARET, Cosette POL BODETTO

L'ordre du jour est le suivant :

Approbation compte rendu CD du 9 mars 2016

- 1 Les dernières infos par le Président et bureau
- 2 Situation financière 2015/2016 à fin avril 2016 – Le point sur l'achat de matériels
- 3 AG fédérale du 28 mai 2016 à Paris (Désignation représentant vote règlement intérieur)
4. Améliorations à apporter pour mieux faire connaitre les différents cursus Formation
5. Questions diverses

Le quorum étant atteint la réunion du comité directeur s'est déroulée de 19h30 à 22h00.

Approbation compte rendu CD du 9 mars 2016

Pas de remarque sur le compte rendu du comité directeur du 9 mars 2016, **celui-ci a été approuvé à l'unanimité.**

Point 1 - Dernières informations :

- **Reconduction de la réduction de 50 % pour les nouveaux adhérents** à compter du 1er mai 2016

16 membres du comité directeur ont répondu positivement à l'enquête sollicitée par mail par le Président, avec 13 votes favorables pour une réduction de la part club de 50% et 3 pour une réduction limitée à 20%). De ce fait, le président a fait part au siège de la décision d'adopter cette réduction au premier mai 2016 avec une réduction de la part club de 50%.

- **Effectifs au 11 mai 2016**

A ce jour, le club compte 594 adhérents contre 582 à la même date en 2015 soit une progression de 2.1%. Il est relevé l'adhésion de 160 nouveaux adhérents peut être due à l'escalade, mais un turn-over d'environ 25 %, du fait d'un nombre important d'étudiants qui ne s'installent pas forcément sur Besançon à la fin de leurs études.

- **Formation Dirigeants**

Le 26 mars, s'est déroulée à Dijon une formation « dirigeant » axée sur l'extranet de la Fédération ; 3 cafestes élus de Besançon y ont participé (Michel LETHIER, Jacques CHOUTEAU, Claudine JOACHIM). La formation a porté sur l'utilisation et les possibilités de l'outil extranet :

- La gestion des adhésions,
- Les activités et contrats d'objectifs,

- **Evolutions sites internet et extranet**

- **Site internet du club**

Suite aux informations reçues, Jacques Chouteau fait part de la mise en place sur le site du club de Besançon d'un lien permettant l'accès à l'extranet FFCAM pour permettre à chaque adhérent de pouvoir modifier lui-même son adresse personnelle et de messagerie mais surtout imprimer différents documents le concernant :

- Attestation d'assurance,
- Déclaration d'accident, etc...

Attention : chaque adhérent doit disposer de son code personnel, indiqué sur le document-support de la licence.

Une information à l'attention des adhérents sera adressée par mail ainsi qu'un rappel inséré dans les prochains bulletins.

La fréquentation du site du club est en moyenne de 5 000 visites par mois ce qui en fait un outil de communication important ;

- **Le nouveau site national** est toujours en cours de réalisation mais devrait prochainement être opérationnel.

- **Information « escalade »**

Le 18 mai, se tiendra une réunion avec le groupe escalade en vue de définir les conditions éventuelles de réalisation d'un topo escalade sur le site d'escalade de Montfaucon. Cette séance permettra d'aborder les questions essentielles : qui fait quoi ? quand ? comment et avec quels financements ?

Point 2 - Situation financière 2015/2016 à fin avril 2016 – Le point sur l'achat de matériels :

JP GENOUD notre trésorier commente le tableau des dépenses et recettes de l'exercice comptable. Il en ressort que les dépenses et les recettes sont conformes aux prévisions (34 794 €) 19 856 € de dépenses à fin avril, soit un taux de réalisation à hauteur de 57 %).

A noter les points suivants :

- Une **nette diminution des charges locatives et du chauffage** suite à l'accord enfin obtenu avec le bailleur après d'après négociations ...

Actualisation des « millièmes » pour surfaces prises en compte charges communes chauffage et ascenseur (- 600 € par rapport à 2015)

Consommations chauffage facturées en fonction des calories réellement consommées, passées de 2 300 € à 900 €) ;

- **Acquisition matériel d'activités :**

- Achat de 11 DVA par le club (3 046 €) et 4 par le comité régional ;
- Achat de cordes pour l'escalade (250 €) ;
- Prévisions de dépenses non encore réalisées pour environ 900 € de matériel pour l'alpinisme et 500 € pour le canyoning.

- **Autres remarques :**

Une part importante des recettes arrive en fin d'exercice comptable suite aux régularisations effectuées par la fédération. Reste à venir aussi les recettes des publicités insérées dans le bulletin d'été. Les recettes suite au prêt de matériel sont en baisse du fait d'une saison hivernale peu favorable à la pratique des sports de neige.

Globalement le déficit de fonctionnement devrait être inférieur aux prévisions, 3 000 € au lieu de 5 000 € suite à la baisse des charges locatives.

- **Questions suite à la présentation des comptes :**

(JM Lornet) Ne pourrait-on pas envisager **d'ouvrir un bar lors de la bourse aux skis** ? Cette proposition sera étudiée lors de la prochaine réunion de la commission « Bourse aux skis » qui avait identifiée notamment des difficultés administratives (nécessité de déclarer les bénéfices des ventes, logistique spécifique à mettre en place etc...) ;

(JM Lornet) Doit-on continuer **d'éditer un bulletin papier** et le remplacer par un bulletin dématérialisé ?

Réponses : Il faut savoir que les deux éditions du bulletin par année sont « financées » à hauteur de 80 % par la publicité et ne « coûtent » au club qu'environ 400 € par an ; Le bulletin papier est encore un lien important entre les adhérents et le club ; Comment insérer les « publicités » des partenaires dans un bulletin dématérialisé ; C'est aussi un support pour faire connaître le club dans les différents forums organisés.

Pour l'instant, **il est décidé de maintenir l'édition** du bulletin papier.

Point 3 - AG fédérale ordinaire et congrès du 28 mai 2016 à Paris

- **Désignation représentant**

Afin de limiter les frais, il est décidé que le Président Michel LETHIER se rendra seul au congrès à Paris le 28 mai 2016 et à l'assemblée générale fédérale exceptionnelle portant essentiellement sur l'adoption du règlement intérieur non effectuée lors de l'AG d'Albertville.

- Adoption règlement intérieur

Après que Le Président ait évoqué les 6 points qui seront modifiés suite au vote, points portant surtout sur le nouveau mode d'élection du comité national (vote de liste avec un projet), le comité directeur à l'unanimité donne mandat au Président pour voter favorablement le nouveau règlement intérieur.

- Congrès FFCAM du 28 MAI 2016 - Débat sur les refuges

Le Président commente la note introductive au débat sur les refuges, thème de ce congrès. Les refuges occupent une place privilégiée dans l'histoire du club alpin. Depuis des décennies, de nombreux efforts d'adaptation, de lourds investissements leur ont été consacrés pour leur construction, leur entretien et leur rénovation.

Aujourd'hui d'importants facteurs de mutation sont venus perturber les référentiels du passé. Et pour faire face aux nouveaux défis, l'évolution de notre modèle est devenue incontournable.

- **Prendre en compte le contexte sur la base de constats objectifs**

- **Intégrer toutes les facettes des refuges : économiques, technologiques, culturelles et environnementales**

- **L'impact incontournable des refuges sur les politiques de développement territorial.**

Pour tous ces motifs, la mission du club alpin devient particulièrement délicate si l'on veut continuer d'affirmer notre identité et nos valeurs de partage que la vie dans les espaces collectifs impose.

- Le débat sera organisé en 3 parties : constats – territoire - activités :

1 Enjeux – Constat – Repères

2 Refuges & Territoires – Développement territorial

3 Valorisation et promotion des activités – Comment faire évoluer les offres et formules proposées par les refuges pour être en adéquation avec l'évolution des activités et les attentes des publics cibles ?

Point 4 - Améliorations à apporter pour mieux faire connaître les différents cursus Formation :

Jacques Chouteau propose de réaliser un « logigramme » accessible depuis le site pour permettre à chacun de :

○ Connaître les différents cursus de formation :

▪ Formation initiale ;

▪ Recyclage etc...

○ Effectuer les démarches pour avoir accès à ces formations ;

○ Permettre à chaque adhérent de situer son niveau et d'être en capacité de s'inscrire à la formation qui convienne au mieux pour se perfectionner ou accéder à des fonctions d'encadrement ;

○ Un accès au catalogue des formations etc...

Point - 5 - Questions diverses

- - > Présence du CAF le dimanche 15 mai 2016 sur la manifestation « **Handi-Forts** » organisée par la ville de Besançon.

Jean-Michel Lornet ainsi que 5 à 6 autres membres seront sur le stade annexe Léo Lagrange pour présenter le club et organiser l'animation du mur d'escalade.

- - > Le **week end découverte** affiche complet 60 inscrits et 6 personnes en liste d'attente, 80 % des inscrits sont des « non cafistes ».

- - > **Trail nocturne de Besançon** le 10 novembre :

Confirmation du départ sur la place de la révolution ;

A ce jour pas d'autre proposition de parrainage pour une autre association que « Les Trailers Solidaires »

Vote unanime pour reconduire en 2016 le parrainage avec cette association;

- La **répartition des recettes** de ce trail est reconduite:
 - 1/3 pour les frais de fonctionnement inhérents au trail;
 - 1/3 pour l'association parrainée ;
 - 1/3 pour le CAF.

- **Autres points abordés**

1 - **Implantation buvette** payante ?

Dans les locaux du CAF, pas judicieux trop en dehors de la manifestation ;

Dans la citadelle, pas l'autorisation du gestionnaire et pas le droit de vendre de l'alcool (bière) dans l'enceinte;

A proximité de la Citadelle en fin de parcours, **idée retenue.**

2 - **Parcours identiques** que l'an passé ;

3 - Comment faire un « **petit geste** » pour les bénévoles ?

a) Organiser un repas après la manifestation (comme celui fait à la bourse aux skis) pas facile du fait que la manifestation se termine tard le soir et que l'ensemble des bénévoles n'est pas regroupé en un seul endroit ;

b) Faire un « repas » au plus près de la manifestation, au regard de l'année passée peu de personnes disponibles;

c) Offrir un gadget rappelant la manifestation ;

Questions non tranchées à ce jour, le Président de la commission Trail fera des propositions au comité.

- - > **Groupe national Sécurité**

- Anouk Haeringer-Cholet se rendra à la journée sécurité organisée par la Fédération à Lyon le samedi 21 mai 2016.

Date du prochain comité :

Le lundi 12 septembre 2016 à 19 h 30 dans les locaux du club.

Réunion du bureau pour préparation le lundi 5 septembre 2016 à 12 h lieu à définir.

Fin de réunion à 22h

Le Secrétaire de séance
Claude TISSERANT

Le Président
Michel LETHIER